



**CSN**

63<sup>e</sup> CONGRÈS  
90 ANS

# Rapport du comité confédéral des LGBT

REVerdir

RÉinventer

RENOUVELER

RÉINVESTIR

REVALORISER

RE



## Introduction

La lutte contre la discrimination envers les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et transgenres (LGBT) dans nos milieux de travail constitue le prolongement naturel de notre mission syndicale. Dans cette perspective, lors de son dernier congrès, la CSN s'est dotée d'un comité LGBT constitué de militantes et de militants issus des fédérations et des conseils centraux. Les travaux du comité ont donné lieu à un plan d'action qui a été adopté par le conseil confédéral lors de sa réunion de décembre 2008.

Le comité présente ici le rapport découlant de son plan d'action et considère, de manière générale, avoir réalisé l'ensemble des activités prévues. Néanmoins, il reconnaît que le dossier du vieillissement au sein de la communauté LGBT a été peu abordé. Lors du prochain mandat, le comité s'attaquera à cette problématique et invitera, entre autres, des personnes-ressources à venir partager leurs réflexions autour de cette question.

La reconnaissance des droits des personnes LGBT a beaucoup évolué au Québec au cours des récentes années. Pourtant, il reste du chemin à parcourir pour obtenir cette légitimité dans les faits, puisque bon nombre de femmes et d'hommes sont encore discriminés dans notre société sur la base de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre.

Ainsi, une grande partie du travail du comité au cours des trois dernières années visait davantage à sensibiliser les syndicats, les conseils centraux, voire l'ensemble de la population sur l'importance de la lutte contre l'homophobie.

## Activités

Une formation a été offerte aux responsables du dossier LGBT des conseils centraux afin de faciliter leur travail syndical en matière de lutte contre l'homophobie et de leur faire connaître les outils produits par la CSN.

Pour le prochain mandat, nous comptons poursuivre dans cette voie en soutenant des activités de lutte contre l'homophobie et contre la transphobie dans les différentes instances régionales (comités exécutifs de conseils centraux, assemblées générales, etc.), et ce, dans le but d'atteindre les instances locales des milieux de travail.

Parallèlement, le comité réalise le 17 mai de chaque année un événement pour marquer la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie. Il profite de cette occasion pour faire la promotion du Réseau des allié-es auprès des syndicats membres de la CSN en les invitant à effectuer une activité de sensibilisation dans leur milieu de travail.

Évidemment, au-delà de ces activités de promotion et de formation, le comité travaillera à renforcer ses rapports avec les fédérations, les conseils centraux, voire les autres comités de la CSN dans le but de réaliser avec eux des événements permettant d'accroître la sensibilisation auprès des syndicats sur la lutte contre l'homophobie et la transphobie.

Le comité est aussi présent de façon régulière aux célébrations de Fierté Montréal; ce qui a valu à la CSN un des prix du jury de l'édition 2010. La CSN ainsi que d'autres organisations syndicales ont aussi obtenu le prix Gala Arc-en-ciel pour leur contribution à la lutte contre l'homophobie en 2009.

Des membres du comité ont participé à plusieurs autres forums et événements sur les droits des personnes LGBT, dont la Conférence internationale sur les droits humains en marge des *Outgames* mondiaux de Copenhague en 2009. Les membres du comité y ont donné plusieurs ateliers au sujet des droits des personnes LGBT. Cette participation aux *Outgames* 2009 a aussi permis d'établir des contacts avec d'autres organisations pancanadiennes qui contribuent à la lutte contre l'homophobie et la transphobie.

Le comité continuera d'étoffer ses connaissances par des formations et des participations à des colloques. Le comité participera à la Conférence internationale sur les droits humains en marge des *Outgames* panaméricains de Vancouver en juillet prochain. Certains membres présenteront à cette conférence de nouveaux ateliers.

Le comité sera aussi présent à la conférence en marge des *Outgames* mondiaux d'Anvers 2013. Il espère profiter de ces événements pour établir des partenariats avec d'autres organisations syndicales pancanadiennes et internationales œuvrant dans la lutte contre l'homophobie et la transphobie.

En outre, le comité reste vigilant quant à l'application des recommandations du rapport de consultation du groupe de travail mixte contre l'homophobie de mars 2007 *De l'égalité juridique à l'égalité sociale, vers une stratégie nationale de lutte contre l'homophobie* élaboré par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ). Dans la foulée de ce rapport, le ministère de la Justice a présenté en décembre 2009 la Politique québécoise de lutte contre l'homophobie. Un groupe interministériel est actuellement mandaté pour préparer un plan d'action issu de cette politique.

La CSN est membre du Collectif de travail LGBT dont le mandat est de suivre l'évolution des travaux du Groupe interministériel et d'intervenir au besoin auprès de ce dernier et du ministre de la Justice à l'aide du Comité de liaison où siège d'ailleurs un membre de l'actuel comité LGBT. Le comité compte maintenir cette vigilance quant à l'élaboration de ce plan d'action et de son application éventuelle.

Par ailleurs, le comité poursuivra son implication aux Tables nationales de lutte contre l'homophobie du réseau scolaire (primaire et secondaire) et du réseau collégial. Ces Tables organisent chaque année des activités de lutte contre l'homophobie. Les 14 et 15 avril dernier, un colloque majeur sur le thème *Briser le silence, une responsabilité à partager!* a réuni les principaux acteurs (syndicats, patronat, étudiants, etc.) du milieu de l'éducation au Québec.

Le volet des droits des personnes transgenres et transsexuelles a été peu abordé par le passé. Pour amorcer une meilleure prise en charge du dossier, le comité a eu une séance de formation sur les réalités vécues par ces personnes avec Julie-Maude Beauchesne du Conseil québécois des gais et lesbiennes (CQGL).

Le comité continuera à s'informer sur le sujet et restera à l'affût des développements politiques en lien avec les droits des personnes transgenres et transsexuelles, notamment en suivant l'évolution du projet de loi C-389. Ce projet de loi vise l'inclusion dans la Loi canadienne sur les droits de la personne et dans le Code criminel, de l'expression et de l'identité sexuelles parmi les motifs illicites de discrimination. Ce texte viendra également modifier la définition des crimes haineux et les dispositions des sentences prévues dans le Code criminel.

Enfin, le comité procédera au cours des trois prochaines années à l'actualisation du document d'animation *Ni plus, ni moins : comme tout le monde* en y intégrant les questions de la transsexualité et de la bisexualité, car la promotion des outils de sensibilisation demeure, parmi d'autres, un élément efficace pour faire connaître les droits des personnes LGBT. Le comité mettra aussi à jour son dépliant sur le Réseau des alliés-es et explorera de nouvelles avenues pour en faire la promotion.

## Composition du comité

Le comité LGBT est actuellement composé de cinq membres représentant les conseils centraux et les fédérations : Dominique Dubuc, Donald Picotte, Sophie Rousseau, Sonia Latreille et Éric Kiroua. Au cours du mandat ont également fait partie du comité : Marc de Repentigny et Richard Leith. Il est appuyé dans ses travaux par Jean Dalcé, adjoint au comité exécutif (Josée Roy, adjointe au comité exécutif jusqu'en juillet 2010), Nathalie Guay, conseillère à la recherche au Service des relations du travail (Andrée Lapierre, conseillère à la recherche au Service des relations du travail jusqu'en juillet 2010). Lise Poulin, secrétaire générale, est la responsable politique du comité confédéral des LGBT.



RE DISTRIBUER

RÉUNIR

RE

RÉclamer

RÉ

RÉ



63<sup>e</sup> CONGRÈS  
90 ANS